

comprendre que des violations aussi flagrantes de cette charte sont inadmissibles.

J'ai été étonnée d'entendre le député de Victoria dire que le Canada devrait agir indépendamment des Nations Unies, alors que notre pays a toujours cherché à appuyer les efforts que les Nations Unies déploient en faveur de la paix internationale. Nous tenons cette fois-ci un exemple unique où les Nations Unies ont pu solidariser l'Est et l'Ouest. Nous devrions faire tout notre possible pour soutenir les efforts de cette organisation.

Je tiens à rassurer la Chambre et les Canadiens sur un point: le gouvernement estime que le déploiement des forces canadiennes à l'étranger est une question de la plus grande gravité. Par conséquent, toute discussion sur notre participation aux opérations multinationales visant à appuyer les Nations Unies dans leurs efforts en vue de mettre fin à l'occupation du Koweït par l'Irak nous oblige à procéder à une évaluation très sérieuse des moyens militaires de l'Irak.

Dans l'ensemble, d'après les renseignements dont nous disposons, il semble que le renforcement des troupes irakiennes au Koweït et dans le sud de l'Irak ont pour objectif de consolider l'occupation du Koweït par l'Irak. Les moyens militaires de l'Irak sont impressionnants, mais je dois signaler qu'une évaluation approfondie de la position de l'Irak—ce que mon ministère fait de façon constante—révèle que les risques auxquels nos forces aériennes et navales s'exposent en s'acquittant des fonctions prévues dans leur mandat actuel ne sont pas très grands.

Grâce à la taille de son armée de terre et à la façon dont celle-ci est déployée, l'Irak est bien placé pour défendre le territoire qu'il occupe au Koweït. Par contre, s'il y avait déclenchement des hostilités, l'Irak aurait probablement de la difficulté à coordonner et à réapprovisionner ses troupes de première ligne. De plus, la supériorité des forces aériennes et navales des alliés contribuerait à neutraliser l'avantage de l'armée de terre de l'Irak. Par ailleurs, une grande incertitude règne quant au moral et à la compétence d'une grande partie des troupes irakiennes au Koweït.

J'ai fait allusion à certains des moyens des forces multinationales déployées dans le Golfe. En examinant la chose de plus près, on se rend compte que la composition de ces forces révèle un consensus international sans précédent sur la nécessité d'assurer un appui militaire

considérable aux Nations Unies dans leurs efforts en vue de convaincre l'Irak de se retirer du Koweït.

En ce moment, plus de 30 pays ont engagé ou se sont dits prêts à engager des ressources militaires à l'appui de l'effort des Nations Unies, tandis que quelque 24 pays ont effectivement déployé de telles ressources dans la péninsule Arabique et aux alentours.

La diversité de cette coalition est frappante, comme le secrétaire d'État aux Affaires extérieures l'a mentionné. Parmi les nations qui en font partie, il y a des pays occidentaux, dont le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, la Belgique, l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Espagne. Il y a des pays arabes: l'Arabie Saoudite, l'Égypte, le Koweït, les Émirats arabes unis, le Qatar, le Maroc et même la Syrie. Il y a également des pays non arabes essentiellement musulmans, comme le Pakistan et le Bangladesh, ainsi qu'un certain nombre de pays africains, dont le Niger et le Sénégal. Les nouvelles démocraties de l'Europe centrale, comme la Tchécoslovaquie, la Bulgarie et la Pologne, ont également donné leur appui à l'effort multinational.

• (1700)

Cet ensemble remarquable de pays ont envoyé des forces qui sont en soi imposantes et qui sont en mesure de dissuader l'Irak de se livrer à d'autres actes d'agression et de faire strictement respecter l'embargo des Nations Unies. L'effectif de ces forces dépasse actuellement 300 000 et doit bientôt atteindre le demi-million. Quelque 17 pays ont déployé plus de 110 unités navales dans le golfe Persique, le golfe d'Oman et la mer Rouge. Les forces aériennes alliées sont prodigieuses. Elles comprennent plus de 1 500 aéronefs déployés par 11 pays. Comme je l'ai mentionné plus tôt, les forces aériennes et navales alliées ont une supériorité écrasante, ce qui, en cas d'hostilités, compensera largement l'avantage des Irakiens sur le plan des forces terrestres.

La contribution des Forces canadiennes à cet effet a été rapide et significative. Le groupe de travail opérationnel de la marine canadienne a été affecté à une zone critique du golfe Persique et bien que nos trois bâtiments ne forment que moins de 3 p. 100 des forces navales multinationales, ils ont participé à plus de 20 p. 100 des activités de mise en vigueur de l'embargo maritime. Notre escadron de CF-18 s'est également acquittée de ses fonctions de défense aérienne avec une grande efficacité. Pour reprendre les propos du groupe parlementaire représentant tous les partis qui a rendu visite au contingent canadien à la mi-novembre, les Canadiens peuvent